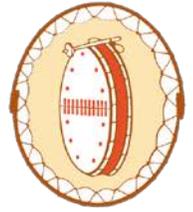




G. C. C. E. I.
est. 1974



C. N. G.
G. N. C.
est. 1978

**NOTES POUR UNE ALLOCUTION
DU
GRAND CHEF ABEL BOSUM
À LA
CONFÉRENCE DU SECRÉTARIAT AUX ALLIANCES ÉCONOMIQUES
NATION CRIE – ABITIBI-TÉMISCAMINGUE**

ROUYN-NORANDA
LE 5 JUIN 2019

Madame Dallaire, Monsieur Moses, amis et associés :

Wachiya, Good day, Bonjour,

Une fois de plus, c'est pour moi un plaisir d'être avec vous cette année et de voir rassemblés les nombreux intervenants et autres qui s'intéressent à ce qui se passe dans le Nord québécois. Ces rencontres, comme vous vous en souvenez peut-être, ont été mises en place par Ted Moses, alors grand chef de la Nation crie, peu après la signature de l'historique Paix des Braves, il y a de ça près de 17 ans. Le but de ces rencontres était de stimuler le dialogue et d'encourager des relations mutuellement bénéfiques entre les personnes et les entreprises qui avaient un grand intérêt pour l'avenir du Nord québécois.

Ces rencontres se voulaient aussi une déclaration d'intention symbolique de la part de la Nation crie que la Paix des Braves constituait un grand tournant dans notre propre histoire. Comme vous le savez, cet accord a été, en grande partie, un engagement de la part du gouvernement du Québec pour s'acquitter de ses obligations en vertu de la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, notamment dans le domaine du développement économique. L'accord reflète un engagement au principe fondamental qui sous-tend la CBJNQ selon lequel l'avenir du Nord québécois se jouerait en fonction d'un véritable partenariat entre le Québec et la Nation crie, et que les projets de développement proposés sur le territoire traditionnel des Cris exigeraient notre engagement, notre participation et notre consentement.

Depuis, et grâce au renouvellement continu de nos relations lors de rassemblements comme celui-ci, nous avons essayé de « normaliser » et de régulariser cette nouvelle réalité et cette nouvelle approche au développement dans le Nord. Nous avons tous tenté de savoir ce que signifie créer, et travailler dans le contexte d'un véritable partenariat.

Je pense que l'on peut dire que le mot clé qui caractérise le développement de la Nation crie, et en fait qui caractérise l'histoire du Nord québécois et la relation entre tous les résidents et ceux qui s'intéressent à ce qui se passe dans le Nord québécois, et ce, depuis les 50 dernières années, est le mot « évolution ». Cette évolution de la part des Cris, soit les événements qui ont mené à la conclusion de notre traité, la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, concerne l'évolution de notre compréhension de nos droits, l'évolution de la façon dont nous avons exprimé ces droits en avantages pour nos communautés et notre peuple. Il y a eu une évolution du niveau de vie de nos communautés et, ce qui est très important, une évolution de

notre propre système de gouvernance au sein de nos communautés et dans l'ensemble de la région.

Cette évolution de la Nation crie a touché et changé tous les aspects de la vie de cette région. En effet, nous nous sommes rendu compte qu'au cours de cette période de notre histoire collective, nous avons modifié la nature du discours entre nous. Nous avons changé la façon dont nous parlons de la région et nous avons changé la façon dont les différents résidents de la région établissent des rapports entre eux.

Bien sûr, nous savons que nous avons tous entamé cette période d'évolution avec notre vécu et que nous avons tous tenté d'oublier les parties dysfonctionnelles de ce vécu qui nous empêchent de profiter de toutes les possibilités et de réaliser de véritables partenariats. Nous essayons de comprendre en tant que communauté, et ensemble, ce que veut dire pour nous d'être vraiment interreliés et interdépendants. Il nous a fallu définir une nouvelle région et une nouvelle façon d'être, tant sur les plans économique que politique.

Ce nouvel environnement dans lequel nous nous trouvons représente un changement radical par rapport à l'histoire des peuples autochtones partout au Canada, et même un changement de direction pour les autres peuples autochtones du Québec.

Avant notre premier contact avec les Européens, nous formions un peuple nomade où une ou plusieurs unités familiales se déplaçaient sur notre territoire traditionnel pour se consacrer à la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette. D'après les vestiges mis au jour, notre peuple fréquente Eeyou Istchee depuis environ 5000 ans, bien que nos propres histoires et légendes suggèrent que notre peuple a suivi les masses glaciaires à mesure que reculaient les glaciers de la période glaciaire. Nos légendes disent que notre peuple s'est déplacé vers le sud à la recherche de l'été. Ainsi, notre relation avec notre terre pourrait remonter à la fin de la période glaciaire.

Pendant la période préeuropéenne, nous étions complètement dépendants de la terre et en harmonie avec elle. Tout ce que nous faisons était lié à la terre : nourriture, refuge, vêtements, outils, médicaments. Nos cérémonies, nos histoires, nos valeurs, notre culture, nos structures sociales, nos coutumes et notre spiritualité découlaient toutes de notre lien avec la terre.

Ce lien très spécial avec la terre fait toujours partie de nous, et a été une partie essentielle de notre identité tout au long de notre histoire. Depuis notre premier contact avec les Européens en 1610 à Fort Rupert, maintenant connu sous le nom de Waskaganish, et pendant l'époque déterminante du

commerce des fourrures, notre lien à la terre est resté constant. Malheureusement, les tentatives visant à perturber et à rompre notre lien avec la terre sont une grande partie de l'histoire de notre relation avec les Européens. L'introduction de la religion des Européens dans les années 1800, qui considéraient nos propres pratiques spirituelles comme inférieures, la création du Canada avec la Confédération votée en 1867, et l'introduction de la *Loi sur les Indiens* en 1876 visaient à nous retirer de nos terres traditionnelles afin que nos terres puissent servir aux colons européens. Voilà ce que nous voulons dire quand nous disons que nous avons été les victimes d'un programme colonial. Le programme a été confirmé par l'introduction du régime des pensionnats indiens qui visait à « faire disparaître l'Indien dans l'enfant » en nous privant de nos familles, de nos terres, de nos langues et de notre culture. La création du système des « réserves » et l'introduction des programmes d'aide sociale ont contribué à la poussée coloniale pour perturber notre lien sacré à la terre. Malheureusement, un éventail de dommages sociaux, y compris alcoolisme et toxicomanie, piètres conditions de vie, marginalisation, traumatisme intergénérationnel, violence conjugale, suicide, incarcération, et nombreuses maladies, ont accompagné toutes ces pratiques coloniales.

Tant le Canada que le Québec croyaient que toutes ces politiques et pratiques ouvriraient la voie à la mise en valeur des ressources sur notre territoire traditionnel, et ce, sans qu'on soit dans le chemin, sans avoir à nous consulter ou à tenir compte de nos préoccupations. C'était la croyance populaire lorsque le Québec a annoncé le « projet du siècle » — le projet hydroélectrique de la Baie-James. Mais nous nous y sommes opposés parce que nous pensions avoir des droits. Les tribunaux ont finalement décidé que le Canada et le Québec devaient négocier avec nous. Le résultat a été la *Convention de la Baie-James et du Nord québécois*, un document qui a été notre traité et qui a servi de base à notre développement.

Nous, à Eeyou Istchee, avons survécu à toutes les politiques et pratiques coloniales, et depuis la signature de notre traité, nous nous sommes donnés comme mission de retrouver notre souveraineté d'origine, dans la mesure du possible dans un contexte contemporain. Nous nous sommes décolonisés tout en préservant notre lien à la terre et en insistant à croire que la terre qui nous a soutenus pendant des milliers d'années va continuer à le faire. C'est peut-être pour cette raison qu'on peut donner l'impression qu'on accorde une plus grande priorité à la protection de la terre qu'au développement. Mais, c'est parce que nous savons dans notre for intérieur que notre survie à long terme dépend de la terre. Nous devons donc la protéger. Nous ne sommes pas contre le développement, mais nous retenons les idées qui ont servi notre peuple depuis des milliers d'années, à savoir que nous faisons partie de l'environnement, que nous devons être

reconnaissants de ce que nous recevons de l'environnement et que nous avons le devoir envers les générations futures de protéger l'environnement.

Tout cela fait donc partie de notre nouvel environnement. Et cet environnement est politique, économique, culturel, spirituel, et social. Nous avons comme défi de respecter notre diversité, d'embrasser cette diversité et d'échanger les uns avec les autres en reconnaissance de cette diversité.

Ce nouvel environnement dans lequel nous travaillons demande, je crois, qu'on crée une nouvelle « moralité publique ». Ce que je veux dire par là, c'est qu'à cause de l'accroissement de notre interdépendance et de notre travail commun pour développer le Nord, nous devons nous débarrasser d'un grand nombre d'idées, de façons de penser, d'idées fausses, et franchement, de préjugés malsains qui ont caractérisé le passé.

Du côté des Cris, nous devons continuer à nous décoloniser en éliminant toutes les structures que les gouvernements nous ont imposées pour essayer de contrôler chaque aspect de notre vie. Ce faisant, je crois vraiment que cela libérera également le reste de la population de la région de vieilles façons de penser et d'interagir qui ne contribuent pas vraiment à établir de véritables partenariats durables ou utiles à long terme. Ces vieux modèles ne fonctionneront tout simplement pas dans notre nouvel environnement.

Je voudrais vous donner un exemple du type d'entente commerciale qui ne fonctionnera pas dans l'avenir.

Très rapidement après la signature de la Paix des Braves, un grand nombre de coentreprises ont été conclues entre des personnes dans nos communautés cries et des intérêts commerciaux non cries à travers la région. Dans certains cas, il s'agissait d'arrangements commerciaux tout à fait utiles et légitimes qui ont fourni un mécanisme permettant à nos entrepreneurs cries de profiter de contrats et autres possibilités d'affaires au sein de la région en formant un partenariat avec des entreprises non cries, et ce, d'une façon avantageuse où chaque partie pouvait réaliser ses objectifs.

Cependant, trop souvent, il ne s'agissait pas de véritables coentreprises, mais plutôt d'accords qui ont permis à des intérêts commerciaux non cries de profiter de la volonté des entrepreneurs cries pour créer des arrangements favorisant grandement les entreprises non cries, et exposant nos entrepreneurs cries à des passifs financiers importants. Il s'agissait, trop souvent, de « façades » pour les entreprises non cries, offrant des avantages minimes pour nos propres entrepreneurs cries. En fin de compte, notre crédibilité et notre réputation ont souffert de ces arrangements et, à long

terme, ces arrangements nuiront aussi à la crédibilité des entreprises non cries.

Nous avons récemment entrepris des discussions avec le Québec au sujet de l'article de la CBJNQ qui accorde une priorité aux entreprises cries dans l'attribution de contrats gouvernementaux. Québec a indiqué sa volonté d'établir une législation qui donne du mordant à cet article de la CBJNQ ; cependant, il considère avec beaucoup de scepticisme l'attribution de contrats à des entreprises où le vrai contenu cri a été sérieusement affaibli. Ainsi, nous nous attendons à ce que les discussions avec Québec aboutissent à une définition appropriée et plus réaliste de ce qu'est vraiment une « entreprise crie », et que ces fausses coentreprises ne remplissent pas les conditions requises. Ce qui émergera, en toute probabilité, est une définition d'une entreprise crie qui comprend une participation beaucoup plus importante des entreprises cries dans la gestion et les opérations des coentreprises, une égalisation des avantages et responsabilités financières entre les partenaires, et une attention particulière aux mesures de renforcement des capacités des Cries, ce qui mènera à des coentreprises acceptables.

Je mentionne cela, car tout semble aller dans le sens d'une plus grande ouverture aux possibilités commerciales dans la région pour les entreprises cries, et plus de possibilités de refléter le principe d'un véritable partenariat. Sur le plan administratif et financier, le nouveau type de « moralité publique » dont je parle devient une condition nécessaire à de véritables partenariats, et il servira de base à des arrangements mutuellement avantageux et honnêtes pour nos intérêts commerciaux respectifs.

Quant à l'avenir, si nous ne perdons pas ces vieux modèles, et si nous ne créons pas une nouvelle « moralité publique », nous en subirons tous les conséquences. Nous souffrirons sur les plans économique et social, et nous ne profiterons pas des occasions historiques qui s'offrent à toute la population et à toutes les communautés de la région.

Si nous ne sommes pas à la hauteur de la tâche, il y aura certainement un impact négatif sur la prospérité future que nous attendons tous avec impatience. Pour survivre et prospérer, nous devons reconnaître que nous avons besoin les uns des autres, nous devons nous respecter les uns les autres, et nous devons adopter sans réserve la diversité qui caractérise la région. Nous devons nous débarrasser de l'idée que nous pouvons nous exploiter l'un l'autre. Nous réussirons à créer un véritable partenariat pour développer le Nord seulement si cette nouvelle moralité — cette nouvelle moralité publique — se répand et nous pousse à établir des rapports entre nous selon un modèle qui reflète les possibilités économiques qui s'offrent à

nous. Notre nouvelle moralité publique doit être si robuste et forte qu'elle nous aide à surmonter le passé et nous amène tous vers un monde nouveau, et une nouvelle ère de prospérité. Cette moralité publique doit nous concerner et venir de nous, et surtout, elle doit être authentique.

Alors, comment pouvons-nous créer cette nouvelle moralité publique ? Comment pouvons-nous créer cette nouvelle façon d'établir des rapports entre nous qui est, à la fois, stimulante et réaliste ? Comment pouvons-nous surmonter les habitudes coloniales dysfonctionnelles qui nous empêchent de tirer pleinement profit des possibilités futures ? J'aimerais suggérer que le défi qui nous attend est un programme sociétal. Le défi ne concerne pas seulement le milieu des affaires. Pour que le milieu des affaires puisse tirer profit des possibilités qui se présentent, il faudra un effort concerté des sociétés, prises dans leur ensemble. Il faudra que tous les instruments de la société civile que nous devons utiliser servent à faciliter et à soutenir notre nouvelle moralité publique. Pour réussir sur le plan économique, notre nouvelle moralité publique devra aussi comprendre le monde de l'éducation, nos institutions culturelles, nos institutions religieuses, nos médias — tant sociaux qu'institutionnels. Il s'agit, en fait, de l'ensemble de nos institutions publiques qui contribue à la façon dont on perçoit et réagit à l'autre. Il s'agira de mobiliser tous les moyens et tous les instruments que nos sociétés possèdent pour promouvoir l'inclusivité et le respect mutuel. On ne peut prétendre pouvoir maintenir des relations commerciales mutuellement avantageuses dans le vide, ou qu'elles peuvent survivre dans un vaste contexte social et culturel qui ne soutient pas les bonnes relations.

Nous devons reconnaître que malgré notre grand enthousiasme à créer des liens d'affaires, si on veut qu'ils soient durables et que toutes nos communautés prospèrent, tous les outils dans notre boîte à outils collective doivent être axés sur la création d'un climat de respect mutuel et d'inclusion.

Je ne peux imaginer de meilleure première étape vers la création de cette nouvelle moralité publique que le geste du maire de Val-d'Or, monsieur Pierre Corbeil, qui a mené son Conseil à devenir la première municipalité au Canada à adopter la *Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones*. Par ce geste, la ville de Val-d'Or déclarait publiquement que sa gestion serait guidée par les idéaux internationaux les plus élevés en matière des droits de la personne et que ses propres actions civiques et juridiques seraient conformes à ces idéaux. Comme vous le savez peut-être, la mise en œuvre de la *Déclaration des Nations Unies* a été citée comme étant la plus importante recommandation du rapport de la Commission de vérité et de réconciliation du Canada. Je vous félicite, monsieur Corbeil, et nous applaudissons les efforts que vous déployez, en plus de reconnaître

l'intérêt personnel que vous démontrez pour le genre de réconciliation qui sert l'ensemble de notre société.

Nous devons maintenant prendre appui sur cela, et peut-être même envisager de collaborer pour déterminer quelles recommandations, parmi les 90 recommandations de la Commission de la vérité et de la réconciliation, nous pouvons mettre en œuvre dans cette région. Et maintenant, avec la publication du rapport de l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, nous devons aussi, ensemble et de bonne foi, examiner très attentivement ses 231 recommandations et décider quelles recommandations il pourrait être approprié de mettre en œuvre dans cette région. En fin de compte, lorsque nous parlons d'un véritable partenariat, lorsque nous parlons de la création d'une nouvelle moralité publique efficace et axée sur le respect mutuel et l'inclusivité, nous parlons vraiment de réconciliation. Et c'est cette réconciliation qui sera le fondement de l'avenir des relations fructueuses entre nos peuples, et le fondement de notre prospérité collective.

Miigwetch, thank you, merci!